

# Bazus



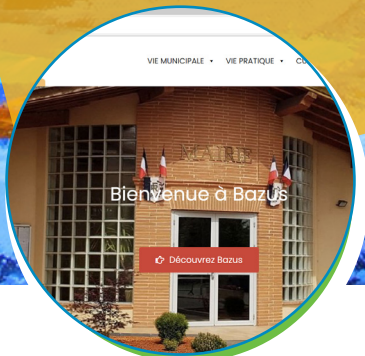
P.22

**Travaux**  
Mur du cimetière



P.22

**Projet réalisé**  
Nouveau site internet



P.23

**Travaux**  
Maison de santé





## Mairie :

Le Village - 31380 Bazus

Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30

E-mail : [mairie.bazus@wanadoo.fr](mailto:mairie.bazus@wanadoo.fr)

[www.mairiedebazus.fr](http://www.mairiedebazus.fr)

Horaires de permanence du secrétariat :

- accueil physique du public : lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h, mercredi de 10h à 12h

- accueil téléphonique uniquement : lundi, mardi et jeudi de 14h à 19h, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

## École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND

Tél : 05 61 84 88 93

## Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Charlotte BRUNOT

Tél : 06 58 84 15 09

## Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

## Bibliothèque :

Responsable : Mme Marie PLACE

Horaires : le jeudi de 17h-18h

## Correspondante de La Dépêche :

Marie-Jo DESTREM-BERGÉ

Tel : 06 84 69 24 39

E-mail : [mjo31380@gmail.com](mailto:mjo31380@gmail.com)

## Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

## Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes

En bas de la Place Saint-Pierre

## Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

## Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

[www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr](http://www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr)

## Jours de collecte des déchets :

**Ordures ménagères** : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

**Recyclables** : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

## Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : 05 34 26 93 89

Du mardi au dimanche : 9h30-12h / 13h30-18h.

(fermée le lundi et jours fériés). Réservée aux particuliers

**Assistante sociale** : 05 34 25 50 50

**Conciliateur de justice** : 05 61 84 21 10

## Quelques tarifs :

### ASSAINISSEMENT :

Branchement maison neuve :

- T1 : 1 800€

- T2 : 2 800€

- T3 : 3 700€

- T4 : 4 600€

- T5 ou + : 5 600€

Tout tarif complémentaire sur [www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr).

### CIMETIERE :

Concession :

Trentenaire : 65€ le m2

Temporaire (15 ans) : 50€ le m2

Caveau provisoire :

6 mois maximum : 100€ (qui seront déduits lors de l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal de Bazus)

Case ou cavurne du columbarium :

Temporaire (10 ans) : 1 200€

Dispersion des cendres au jardin du souvenir :

Pour les résidents : gratuit

Pour les non-résidents : 100€ (frais de dossier)

### SALLE POLYVALENTE :

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

## Numéros d'urgence

**Samu 31** : 15 **SAMU Social** : 115

**Sos médecins** : 05 61 33 00 00

**Centre antipoison (Purpan)** : 05 61 77 74 47

**Gendarmerie** : 17 ou 05 34 26 02 05

**Pompiers** : 18

**CHU Purpan** : 05 61 77 22 33

**CHU Rangueil** : 05 61 32 25 33

**Resogardes** (pharmacies de garde) : 3237

**Plan grand froid / Canicule** : 0805 36 36 31

02 : Mémo

03 : Édito

04 : Vie municipale

08 : Finances

10 : Vie locale

17 : Environnement

18 : Sécurité

19 : Vie scolaire

22 : Travaux & Projets

25 : Infos express

29 : Vie associative

32 : Bazus en images

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus  
Tél. : 05 61 84 95 50 / [mairie.bazus@wanadoo.fr](mailto:mairie.bazus@wanadoo.fr)

**Directeur de la publication** : Brigitte GALY

**Rédacteurs** : Isabelle CANO-MARMOL, Véronique BOULOUYS, Christian BERGÉ, Julien LAFON, Emilie BLANGUERNON, Hervé PORTHEAULT

**Photos** : Mairie, associations, couverture : tableau de Christine Sandoz

**Conception, réalisation graphique** :

Nicolas Todo Graphiste freelance

Tél. : 06 30 26 86 68

## L'édito du Maire



Chères Bazusiennes, Chers Bazusiens, Chers Amis,

**En ce début d'année, je veux tout d'abord vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, mes Meilleurs Vœux de Belle et Heureuse Année 2023.**

Que ces mois à venir comblent vos aspirations et vous procurent Bonheur, Santé, et Prospérité !

Je remercie les personnes qui ont participé à notre enquête publique en répondant au questionnaire qui a été distribué dans les boîtes aux lettres. Vous trouverez un condensé de l'enquête dans les pages suivantes et l'intégralité sur notre site internet. Nous nous engageons à donner des réponses à vos sollicitations, néanmoins toutes ne pourront être favorables.

Dans cette période complexe, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat, l'inflation touche tous les secteurs, y compris les communes.

**Heureusement, au niveau énergétique nous avons déjà initié beaucoup de rénovations** depuis plusieurs années (candélabres en LED pour une grande majorité de l'éclairage public, isolation, changement de menuiseries, éclairage LED aux écoles, à la cantine et la mairie,....). La chaudière à fioul étant en fin de vie, nous étudions des solutions de chauffage plus économiques mais aussi plus écologiques.

Malgré cela, notre budget communal ne sera pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance, même si budgétairement **notre attention a toujours été assidue**. Nous voulons initier, à titre expérimental sur 1 an, l'extinction de l'éclairage du public de minuit à 6h. Afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir l'éclairage des illuminations à LED.

Je vous invite à parcourir ce bulletin qui retrace les actions engagées et à venir, il rassemble aussi des **informations pratiques sur la vie de notre commune**.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

Bien cordialement,  
**Brigitte Galy**

*Mme le Maire,  
le Conseil Municipal et le Personnel Communal  
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour la nouvelle année.*

  
**2023**  
**Meilleurs Vœux**  
ET BONNE ANNÉE



# Les Echos du Conseil Municipal

### Principales décisions prises au fil des conseils

#### • Budget et taxes :

- Le compte administratif de 2021 est approuvé à l'unanimité et est conforme au compte de gestion de la trésorerie.

La section fonctionnement présente des dépenses pour 377 849.70 € et des recettes pour 383 296.97 € ; la section investissement présente des dépenses pour 189 851.07 € et des recettes pour 65 581.65 €.

- Les résultats figurants au compte administratif 2021 de la commune font état d'un excédent de fonctionnement de 546 067.10 € et d'un excédent d'investissement de 333 277.92 €. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'affectation suivante : résultat à reporter en section fonctionnement : 546 067.10 € ; résultat à reporter en section investissement : 333 277.92 €.

- Les indemnités de fonction de Mme le Maire et de ses 4 adjoints sont calculées

selon l'indice brut terminal de la fonction publique conformément au Code Général des Collectivités Territoriales :

o Pour le Maire : 40.3% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

o Pour les adjoints : 10.7% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Ces pourcentages sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- Le budget primitif 2022 présenté par Julien Lafon, adjoint en charge des finances est voté à l'unanimité : section de fonctionnement : 897 559.10 € ; section d'investissement : 737 138.02 €.

- Le conseil municipal a voté à l'unanimité, les nouveaux taux de Taxes Foncières. Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 33.34%. Taxe Foncière sur les propriétés non-bâties : 61.55 %.

- Adoption du changement de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à comp-

ter du 01/01/2023.

#### • Achats de matériels et terrain

- Acquisition d'un souffleur pour un montant de 600 € HT et d'un nettoyeur haute-pression thermique pour un montant de 700 € HT. Une subvention a été demandée auprès du Département.

- Considérant l'information de la SAFER concernant une vente notifiée en date du 16 septembre 2022 de la cession d'une parcelle d'une superficie totale de 3 419 m<sup>2</sup>, en nature de terre et considérant l'engagement de la collectivité de louer le bien acquis à un agriculteur de la commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter le dispositif de préemption de la SAFER qui procédera à l'acquisition de ce bien au prix de 3 000 €. Le conseil municipal s'engage à racheter ladite parcelle, pour un montant total de 6 420 € (prix terrain + TVA + frais de notaire).





## • Travaux

- Le conseil municipal accepte le transfert à titre gratuit du radar pédagogique présent sur la commune et initialement propriété du SDEHG.

- Le conseil municipal a décidé de rénover la maison communale Place du Palais et de changer son affectation en maison pluridisciplinaire de santé. Cette décision a été prise à l'appui des résultats de l'enquête publique réalisée par la municipalité en 2022 et dans le but de créer des services supplémentaires disponibles dans le village. L'architecte Mr MARONESE a été choisi pour suivre le projet. Un budget de travaux d'un montant de 143 532 € HT a été présenté et validé. Les dossiers de demandes de subventions auprès de la DETR et du Conseil Départemental sont en cours d'élaboration afin de réduire au maximum les coûts des travaux engendrés par cette réhabilitation.

- Travaux des bâtiments scolaires votés à l'unanimité, pour l'embellissement d'une classe et du restaurant scolaire ; pour des économies d'énergie, des travaux de placo-plâtre et de dalles isolantes acoustiques ainsi que l'éclairage en LED.

- Suite à un sinistre causé par un véhicule, rénovation d'un point lumineux (chemin du Forgeron) pour un montant total de

6 128€ dont 2 804€ à la charge de la commune, montant remboursé par l'assurance du tiers.

## • Divers

- Modification de droit commun n°1 du PLU :

Cette modification du PLU a été approuvée par le conseil municipal et permet la réalisation des objectifs suivants :

- reporter la Trame Verte et Bleue (TVB) du SCOT en zone agricole (A) afin d'être compatible avec le SCOT Nord Toulousain.
- modifier le changement de seuil de superficie des logements de fonction en zone Ue.

- Le territoire des Coteaux du Girou s'est engagé en septembre 2021 dans une démarche de co-construction de son projet social de territoire en partenariat avec la CAF de la Haute-Garonne, la MSA et les communes du territoire.

Afin de pouvoir élaborer la Convention Territoriale Globale (CTG), qui est une démarche stratégique partenariale ayant pour objectif l'élaboration d'un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, un diagnostic territorial et partagé avec les partenaires concernés a été réalisé par le Groupe Elan.

La CAF de la Haute-Garonne, la MSA, la Communauté de Communes des Coteaux

du Girou et les 18 communes qui la composent, sont cosignataires de la CTG.

- Cession à l'euro symbolique d'un terrain communal de 900 m<sup>2</sup>, à la C3G pour l'implantation d'un bâtiment ALAE à proximité de l'école.

- Création d'un nouveau site Internet de la commune, avec une demande d'aide à l'Etat dans le cadre de la transformation numérique «France Relance».

- Application mobile «PanneauPocket» financée par la C3G (qui remplacera Illiwap), signature de la charte d'utilisation de l'application par la commune.

- Extinction de l'éclairage public de minuit à 6h, à titre expérimental sur une année, pour une maîtrise de la consommation d'énergie et la prévention de l'environnement.



## Les employés

**Christelle CARLES** : agent technique

**Fabienne FAVA** : adjointe administrative principale

**Brigitte CARLOT-MEUNIER** : agent administratif

**Francis BERMONT** : agent technique





### Zoom sur vos élus

Elue conseillère municipale en 2014, puis 3ème Adjointe au Maire depuis 2020, je suis en charge de la **Communication municipale**, ainsi que de l'**Aide Sociale et des Personnes Agées**. J'assure également le **lien avec notre correspondante de la Dépêche**, participe au **projet de réhabilitation du logement communal** et à la commission Finances.

Aussi, je représente notre commune au sein des commissions Communication et Personnes Agées de la C3G et participe activement à la construction du **Projet de Territoire de notre Communauté de Communes**.

Il n'y a pas de bonne communication sans stratégie ! Celle de notre commune est simple : notre objectif est clairement que nos concitoyens se sentent concernés et engagés dans la vie de notre municipalité, mais aussi, pourquoi pas, de promouvoir notre commune pour attirer de nouveaux habitants et de nouveaux services.

Pour cela, nous avons mis en place divers supports de communication, afin d'informer les habitants de l'actualité, des événements, de mettre en avant les associations et les services qui font vivre notre village : **les réseaux sociaux** tels Facebook ou Illiwap (et bientôt Panneau Pocket), **le site internet**, **le panneau lumineux** au centre du village, **le bulletin municipal**, sans oublier **la presse locale** qui relaie notre actualité au travers de notre correspondante.

Mais le rôle de cette commission ne s'arrête pas là, car pour donner de la vie et créer du lien, rien de tel que d'organiser des événements comme **les tables gourmandes**, **les vœux du maire**, **la remise des diplômes**, ou encore d'inciter les associations à créer des événements et les mettre en avant.

Aussi, afin d'actualiser les besoins de notre population en constante évolution, nous avons également pris l'initiative de diligenter le CBE du Net pour mener une **enquête auprès de nos habitants** au travers de questionnaires, et ainsi mieux cibler nos actions. Le résultat synthétique de cette enquête est diffusé dans ce bulletin et le rapport complet est disponible sur le site internet.

Quant à elle, la commission **Aide Sociale et Personnes Agées** se substitue au CCAS inexistant dans les communes de moins de 1500 habitants. Notre rôle est surtout **d'animer et de soutenir les habitants** de la commune et particulièrement les personnes âgées ou en situation de handicap, au-delà de la lutte contre l'exclusion, l'accompagnement dans la perte d'autonomie et l'accès aux droits. Pour cela, nous mettons en œuvre des **actions d'animation et de lutte contre l'isolement**, comme **le repas des aînés** ou **les sorties ou ateliers organisés par le CBE du Net**, ou encore des **actions de prévention** comme **les ateliers équilibre ou mémoire**. Ces actions viennent en complément de celles menées par la commission Personnes Agées de la C3G.

Enfin, nous sommes en charge de la mise en œuvre du **plan Canicule et Grand Froid** organisé par le Conseil Départemental et du suivi des personnes de notre commune en situation de fragilité.



**Isabelle CANO-MARMOL**  
3ème adjointe, chargée de la  
Communication et du Social





## Zoom sur vos élus

Elu Conseiller municipal puis adjoint au Maire pour mon 2ème mandat, je suis en charge des Commissions Agriculture, Voirie et Urbanisation, Bâtiments et Equipements Communaux, ainsi que Services Techniques et Agent. Je suis également Responsable de la Salle des Fêtes et en parallèle, je participe aux Commissions à la C3G Assainissement Autonome, Voiries / Equipements / Travaux et Ordures Ménagères.

Je participe au maximum de ma présence au sein du Conseil Municipal, au suivi du **bon déroulement des travaux**, par la recherche d'entreprises pour établir les devis jusqu'à la réalisation sur le terrain du **suivi de la bonne fin des chantiers**.

Selon les saisons et les besoins de la commune, **je planifie et suit les tâches confiées à l'Agent Polyvalent Communal** (entretien des espaces verts et du matériel, entretien de petite manutention des bâtiments communaux, ...).

J'assure l'intérim lors des congés d'été de notre Agent Polyvalent.

J'ai également en charge le suivi **et l'entretien du matériel de la Commune**, ainsi que son renouvellement le cas échéant.

L'entretien **des voiries de la commune** fait partie du rôle de ma commission pour permettre de circuler en toute sécurité : nettoyage des trottoirs et des places, déneigement, **les travaux de voirie communale pris en charge par la Communauté de Communes** sont de l'ordre du fauchage des accotements, balayage, nid de poule, curage des fossés, signalisation, stationnements, grosses réparations, création ou élargissement des voies, ... les travaux de **voirie départementale** sont eux pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Enfin, concernant la **Salle des Fêtes**, ma fonction consiste, lors de la location, à la remise des clés avec une état des lieux en début et fin de location.



**Frédéric MEJA**  
4ème adjoint, chargé de  
l'Agriculture, Voirie et Urbanisation







# BUDGET 2022



## Budget 2022

Le budget 2022, voté le 29 mars dernier s'inscrit dans un contexte de fortes augmentations de charges (prix des fournitures, de l'énergie, des matériaux, des devis) non compensées par de nouvelles recettes (baisse des dotations et des subventions notamment).

Le conseil municipal a voté les taux suivants :

**Taxe Foncier Bâti : 33.34 % (1)**

**Taxe Foncier Non Bâti : 61.55 %**

**(1)** ce taux comprend le taux d'imposition du Département (21.90%) reversé à la commune en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.

Le taux du Foncier Bâti a été augmenté raisonnablement pour la première fois depuis 1989 et reste un des plus faibles des communes aux alentours afin d'assurer une gestion saine et en cohérence avec les orientations globales de la commune.

Le budget municipal est l'outil fondamental de la gestion de la commune et l'acte de prévision des dépenses et des recettes de l'exercice. Il participe au pilotage des finances locales.

Le budget est composé de 2 sections :

- **la section de fonctionnement** qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)
- **la section d'investissement** qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves,...).

## Ce qu'il faut retenir



### Dotations

Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune par l'Etat

+



### Subventions

+



### Charges générales et courantes de fonctionnement



**De la capacité d'autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissements sans recourir à un emprunt.



### De la Taxe du Foncier Bâti

pour renforcer la capacité d'autofinancement et couvrir les charges de fonctionnement





# Finances 2022



**Subvention  
aux associations**  
**8 315 €**



**Charges courantes**  
(contributions, services,  
indemnités, frais scolaires)  
**57 950 €**



**Dotations de l'Etat  
et subventions diverses**  
**146 000 €**



**Impôts locaux  
et taxes**  
**230 000 €**



**Travaux  
éclairage public**  
**5100 €**



**Charges de personnels  
et frais assimilés**  
**99 200 €**



**Produit des services**  
**41 000 €**



**Remboursement  
Frais des personnels**  
**8 800 €**

**PRINCIPALES DÉPENSES**  
*Fonctionnement*

**PRINCIPALES RECETTES**



**Charges générales**  
(eau, électricité, téléphone, fioul  
fournitures, entretien, assurances)  
**160 000 €**



**EXCEDENT EXERCICES  
ANTÉRIEURS**  
**879 345 €**



**Travaux Ecole et équipements**  
**47 900 €**



**Acquisitions diverses  
et étude**  
**106 500 €**



**Remboursement d'emprunt**  
**40 275 €**

**PRINCIPALES DÉPENSES**  
*Investissement*



**Travaux bâtiments communaux**  
**11 975 €**

# Enquête population Bazus 2021



500 questionnaires papier ont été diffusés par la mairie dans chaque foyer et un questionnaire Web a été diffusé en ligne via les réseaux sociaux de la commune

148 questionnaires compilés exploitables ont été récupérés pour l'analyse

## Profils des panélistes :

99,3 % des répondant(e)s vivent à Bazus (1 personne y travaille aussi) – 52,1 % en centre bourg + de 52 % sont des femmes

Ce sont les personnes de 26 à 62 ans qui sont les plus représentées (67,3 %) et 84,6 % des répondants vivent en couple.

L'implantation sur la commune est majoritairement le fait du coût du logement (42 %), d'une raison Familial (32 %) et de la proximité du travail (27 %).

La synthèse sera le reflet des personnes actives de 26 à 62 ans et des retraité(e)s de plus de 62 ans (28,8 %).

## Déplacement privilégié :

- la voiture à 87,3 %
- 28,8 % ont des difficultés de déplacement (surtout pour prendre le bus, accéder aux commerces, prendre le train)

**Le frein au déplacement :** lié aux infrastructures (accès dangereux ou trop éloigné, transport non adapté mobilité réduite)

Seulement 35,7 % connaissent le système TAD, mais 61 % l'utiliseraient si ils en avaient la possibilité

## Sentiment général d'être bien à Bazus

Village dynamique (61 %) et Solidarité entre voisins (70 %)

Sentiment de sécurité en général 85,6 %

Bémol : la circulation des véhicules + 75% et les déplacements piétons 74 %

## Soutien extérieur en cas de difficultés

La famille 58,6 %

La mairie 54,9 %

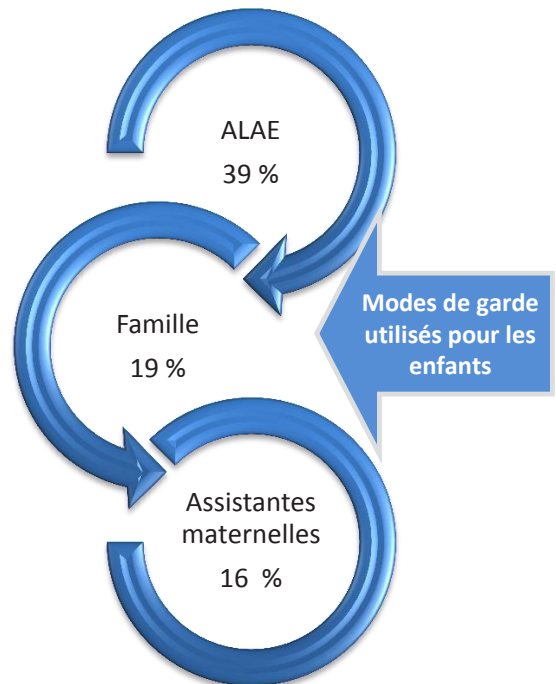
Le voisinage 43,6 %

## Enfants à charge :

- 45 % des panélistes ont des enfants à charge
- 83 % des panélistes ont des enfants à charge âgés de 0 à 18 ans
- Le nombre d'enfants le plus fréquent est de 2 enfants par ménage (à 53,8 %)
- 39 % des enfants sont scolarisés dans le RPI, surtout en élémentaire : 36 % en maternelle, 48 % en élémentaire et 42 % au collège. (sur 117 enfants concernés, 46 sont dans le RPI et 71 non, car souvent déjà au lycée)
- 60 % utilisent le transport scolaire

+ 84 % des panélistes sont **satisfaits des services**, et les besoins en mode de garde se concentre surtout les **horaires atypiques**, amplitude plus grande matin et soir et samedi

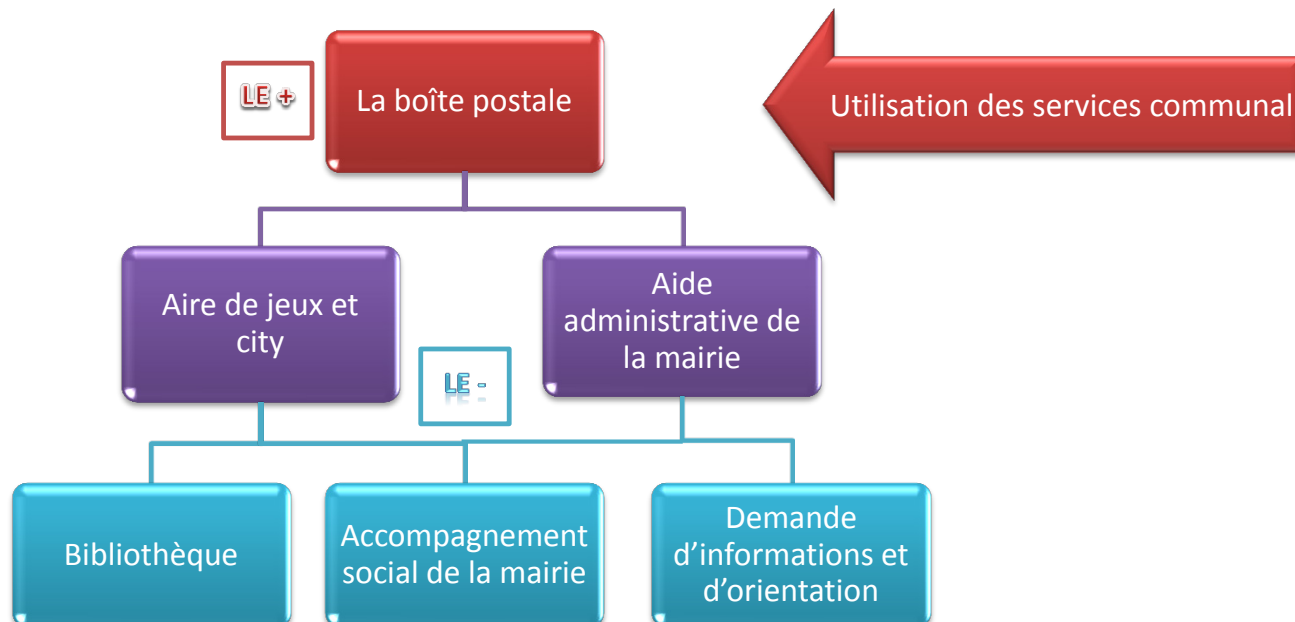
+ 76 % des répondants ne bénéficient **pas d'aide extérieure** par rapport aux enfants





# Enquête population Bazus2021

95 % des panélistes sont satisfaits des services

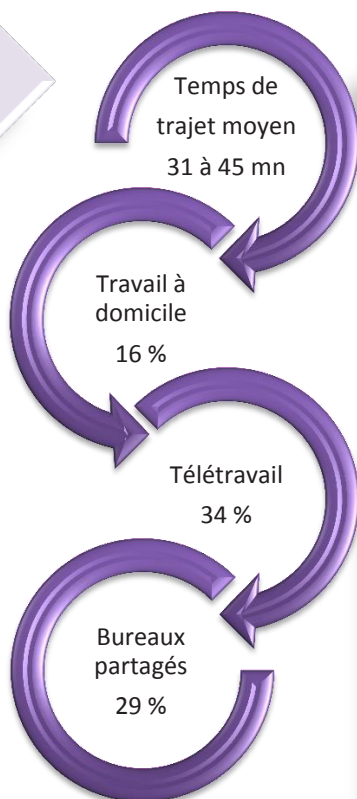


Travail /  
Télétravail

18,5 %  
souhaiteraient faire  
du **télétravail**

**Les freins :**  
Métier non adapté  
Perte de sociabilité  
Réseau internet  
défaillant

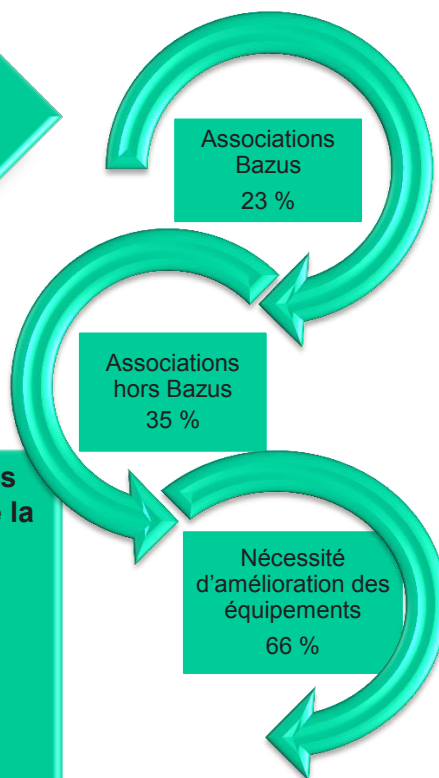
69 % des  
entrepreneurs se  
sentant concernés  
par un **annuaire  
professionnel** de la  
commune  
souhaiteraient y  
figurer si il existait



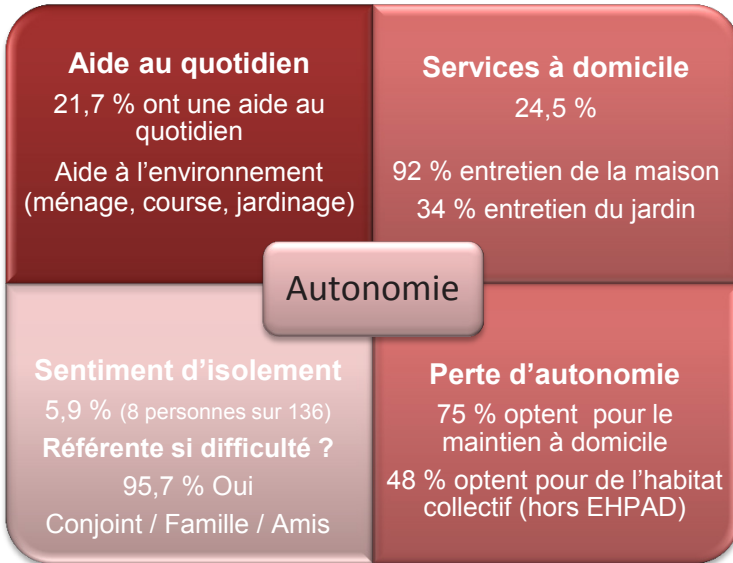
Activités de loisirs

**Amélioration des  
équipements de la  
commune**

Dangerosité des  
espace urbains  
partagés avec les  
transports, besoin  
d'un commerce  
multiservices,  
d'espace de vie  
sociale



# Enquête population Bazus 2021



**Autres services souhaités**  
Commerces, encombrants, ramassage des végétaux, transports améliorés, service informatique (1 retraité sur 56 retours)

**Expression libre**  
La thématique la plus récurrente est la sécurité routière et piétonne. Mots clés = **poids lourds, déviation, stationnements, dos d'âne, circulation importante, voies piétonnes, miroir de signalisation ... délinquance, ronde de police, chiens en liberté** (16 personnes sur 57)

**Les aménagements :**  
tout à l'égout, taxe des ordures ménagères trop élevée, enlèvement des déchets verts, ombrage de l'aire de jeux (6 personnes sur 57)

**Les services :**  
Heures d'ouverture de la mairie, boulangerie, boucher, alimentation, alternative à l'ALSH, lieu de vie (café, adapté jeunesse, seniors), le sentiment d'être isolé de la vie communale quand on habite hors centre bourg (1 personne à 3 maxi sur 57)

Et à noter aussi les retours positifs sur le questionnaire, l'implication de la commune, « l'initiative du pain », le souhait de garder la convivialité de Bazus dans le futur





## Tables Gourmandes 2022 : le retour enfin

Forte de ses succès précédents, **la mairie a organisé les fameuses « Tables de Bazus »** sur la place du village **le Samedi 17 Septembre**.

Après 2 éditions annulées, nous avons pu retrouver, enfin, nos habitués commerçants et leurs préparations de qualité à déguster sur place ou à emporter : la saucisse aligot d'Aurélie, les grillades – frites – crêpes et la paëlla de Jean-René (Les Saveurs du Sud), les mets mauriciens de Nadine (Dodo Traiteur), le fameux vin de Sylvain, les glaces et chocolats artisanaux de Baptiste (l'Azièque).



Et cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de petits nouveaux : les planches mixtes de fromages artisanaux et charcuteries de Marine (Maison Larrose), les croustades aux pommes des Douceurs de Daniel et la spiruline Tolosane de Nicolas (de Bazus).

L'animation musicale était assurée par Gilbert.

Mais quel succès ! **Vous avez été plus de 400 convives** cette année à venir nous retrouver pour ce moment de convivialité et certains d'entre vous n'ont malheureusement pas pu se restaurer sur place, bien que nous ayons rajouté tables et chaises pour faire face à l'affluence. Nous avons pris note de ce manque et allons compléter nos équipements pour éviter que cette situation ne se renouvelle.



Nous remercions tous les commerçants, le Comité des fêtes qui a assuré la buvette et la vente de croustades, mais aussi tous les bénévoles qui ont mis en place tables et chaises et surtout rangé et nettoyé après la soirée.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain et la 7ème édition **le Samedi 16 Septembre 2023** avec très certainement de nouveaux commerçants pour satisfaire vos envies !



## Les diplômés 2022 : la fierté du village

Pour la 2ème année, le maire et son conseil municipal ont accueilli avec fierté les **jeunes diplômés 2022** de la commune accompagnés de leurs parents, lors d'une cérémonie organisée à la mairie le 9 Décembre dernier.

**L'occasion de féliciter ces jeunes** de notre commune pour leurs efforts fournis tout au long de l'année **et de les récompenser** en leur offrant un certificat de reconnaissance symbolique, mais aussi une carte cadeau.



Seuls 2 jeunes étaient présents pour recevoir leur récompense : Mattéo Cano-Marmol (CFG) et Alice Alarcor (Baccalauréat).

Aucun autre jeune ne s'est manifesté, ce que nous regrettons, mais cela ne gâche en rien le plaisir que les élus présents ont eu à encourager ces jeunes dans la poursuite de leurs études.

Un apéritif dinatoire a clôturé cette sympathique soirée.

# Distributeurs en libre-service, commerces ambulants ou livraison de produits frais : des services « plus » pour la commune.

**Un des axes prioritaires clairement exprimé dans l'enquête** que la mairie a menée auprès de la population, **est à 72% d'améliorer la proposition de commerces en général.**

S'il est difficile d'attirer des commerces fixes dans un village de 600 âmes, pour des questions de local, mais aussi de viabilité économique incertaine de ce type d'activité, il existe néanmoins des alternatives permettant de répondre autrement à ces besoins.

En ce sens, la mairie a initié fin 2021, un partenariat avec une boulangerie pour la mise en place d'un distributeur de pain et viennoiseries. Or, ce service n'a pas perduré au-delà de quelques mois, car le boulanger, loueur du distributeur, n'a pas souhaité continuer cette activité, à la grande déception de ses utilisateurs.

Forte de cette expérience, la mairie a pu proposer depuis peu, **2 nouveaux partenariats avec la boulangerie Arti'Zahnd (pain et viennoiseries) et la boucherie-traiteur Serano (viande, jambon, charcuterie, plats cuisinés,...)**, tous deux de Montastruc-la-Conseillère.

Et à partir du mois de **Février 2023, un 3ème partenariat avec la fromagerie Aussignac** va permettre l'installation d'un **nouveau distributeur**. Ces distributeurs sont loués par les commerçants. La mairie fournit gracieusement l'électricité et ne prend aucune redevance pour l'emplacement.

La mairie a également autorisé des **commerces ambulants** sur la place du village :

- **Pizz'ami** le mardi soir depuis plusieurs années (pizzas, burgers frites, nuggets)
- **La broche du village** le vendredi soir depuis septembre 2022 (poulets rôtis, frites, pommes de terre rissolées)

La mairie fournit également l'électricité et ne prend aucune redevance pour l'emplacement.

Enfin, Damien le boucher de **Lapeyrouse-Fossat**, a sollicité la mairie fin Octobre, afin de proposer un **service de commande avec un point de livraison Place du 11 Novembre à Bazus** le mardi et le vendredi soir.

Outre les services apportés par ces formes de commerce, ces initiatives doivent permettre de recréer du lien social et de participer à la revitalisation de notre village. **Mais gardons à l'esprit que de l'utilisation que nous en faisons dépend leur pérennité !**



## Repas des aînés 2022

Le traditionnel repas des aînés de plus de 70 ans organisé par la Mairie a eu lieu le **Dimanche 16 Janvier 2022**. Malheureusement, cette année encore, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver à la salle des fêtes.

Une nouvelle fois, nous avons dû **nous adapter à la situation et les élus se sont organisés pour préparer et livrer à domicile de jolis plateaux repas** confectionnés par un nouveau traiteur «

Le picotin gourmand » : médaillon de foie gras, brochette de saint jacques et sa fondue de poireaux, suprême de pintadeau, mélange forestier, fromage et forêt noire ont été servis accompagnés d'un vin blanc moelleux.

En 2023, nous avons la joie d'organiser des retrouvailles à la salle des fêtes autour d'un repas festif et animé !



RV le **Dimanche 8 janvier 2023** à midi.



## Petit guide des travaux à Bazus

**Suite à une visite de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur notre village et sur ses constats, il est bon de rappeler quelques règles d'usage.**

### Travaux sur ou aux abords d'un monument historique

Certains immeubles sont protégés (classement ou inscription au titre des monuments historiques) pour leur valeur patrimoniale, artistique ou historique. Les travaux sur un immeuble situé près d'un monument classé ou inscrit s'appellent « **travaux aux abords d'un monument historique** ». Ils sont soumis à une autorisation d'urbanisme dans certains cas et sous certaines conditions.

### Quels travaux ?

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un immeuble bâti ou non bâti et se situant en espace protégé sont soumis à déclaration ou autorisation préalable. Comme partout sur le territoire national, une demande de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir, d'autorisation préalable d'enseigne doit être déposée en Mairie, selon la nature des travaux.

**Par exemple, les travaux suivants nécessitent le dépôt d'une demande en mairie :**

- Démolition partielle ou totale,
- Démolition d'une cheminée,
- Ravalement d'une façade,
- Création, modification, remplacement ou mise en peinture d'une clôture ou d'un portail,
- Changement, restauration ou mise en peinture de fenêtres ou de portes avec changement de couleur,
- Restauration ou remplacement de votre couverture,
- Construction d'un bâtiment neuf ou en extension d'un existant, y compris d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>,
- Changement de destination,
- Mise en œuvre d'un abri de jardin,
- Abattage d'un arbre,
- Réalisation d'une habitation légère inférieure à 35 m<sup>2</sup>
- Clôtures
- Piscine ou bassin supérieur à 10 m<sup>2</sup>

Nota : Seuls les travaux d'entretien ou de réparation ordinaires ne relèvent d'aucune autorisation au titre des codes du patrimoine et de l'urbanisme.

Exemples : Remplacement à l'identique d'éléments ponctuels, nettoyage, démoussage, nettoyage et traitement des charpentes, raccords d'étanchéité, peinture à l'identique des ferronneries ou menuiseries, changement ponctuel de tuiles ou ardoises. Toutefois, vous devez vous assurer que ces travaux d'entretien sont en accord avec le document d'urbanisme en vigueur, notamment dans le cadre de la mise en peinture, à l'identique, de menuiseries ou de ferronneries.

**Il est nécessaire d'avoir obtenu l'arrêté d'autorisation du maire avant d'entreprendre des travaux.** Dans le cas contraire, des travaux non autorisés constituent une infraction.

### Qui délivre l'autorisation de Travaux ?

L'autorisation est délivrée par l'autorité compétente : le maire. Le dossier est toujours déposé par le demandeur en mairie. La mairie transmet dans un délai de 8 jours maximum le dossier à l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine. Ces services ont chacun un délai légal pour répondre et transmettre leur avis au service en charge de l'urbanisme. Ce service en charge de l'urbanisme fait la synthèse des avis et propose une décision au maire qui délivre l'autorisation finale.

### Comment éviter l'avis défavorable de l'ABF ?

**Une demande d'autorisation de travaux soumise à avis de l'Architecte des Bâtiments de France nécessite d'être préparée.**

En effet, il est recommandé de rencontrer l'ABF préalablement au dépôt de la demande pour lui présenter le projet.

Il faut le faire le plus tôt possible pour avoir le temps de prendre en compte ses remarques avant le dépôt de la demande d'autorisation. S'il ne le fait pas lui-même, vous pouvez envoyer un compte-rendu de réunion à l'Architecte des Bâtiments de France pour éviter tout malentendu et acter les décisions prises. Si besoin, plusieurs réunions avec l'architecte des bâtiments de France seront nécessaires.

Pour élaborer un projet au sein d'un secteur protégé, il n'y a personne de plus efficace qu'un autre architecte !

Ces deux professionnels ont le même langage technique, le même regard sur le paysage.

Ainsi, dès l'esquisse, votre architecte rencontrera l'architecte des bâtiments de France, discutera avec lui, vous représentera et défendra votre intérêt et votre vision du projet.

Il pourra également vous expliquer le sens et l'intérêt de certaines demandes et remarques émises sur votre projet.

Votre architecte trouvera le compromis satisfaisant pour tout le monde.

Une fois l'accord trouvé, il réalisera le dossier de demande d'autorisation préalable que vous pourrez alors déposer en mairie sereinement.

## Au printemps, quand tonne le canon dans nos campagnes

**Bazus est encore une commune rurale et souvent, c'est pour cela que beaucoup sont venus y vivre.** Mais qui dit ruralité dit aussi contraintes rurales. Une chance d'avoir encore des agriculteurs à Bazus, si proche de Toulouse.

Mais les agriculteurs ont aussi leurs contraintes, comme Arnaud, c'est la surveillance et la protection des semis qui s'impose à eux. Le printemps est l'époque des semis de tournesol et de maïs. Ces graines mises en terre à faible profondeur, environ 4 cm sont une aubaine pour les granivores que sont les pigeons ramiers ou palombes, les corbeaux et les corneilles. Parfois même les mouettes se font un petit extra... Tous sont friands des graines et surtout des plantules. Les dégâts occasionnés sont importants car il faut souvent ressemer les parcelles avec un coût de semence à l'hectare d'environ 280 € plus le travail nécessaire.

**C'est pour éloigner ces prédateurs que durant quelques jours des détonations se font entendre de façon régulière** dans notre commune. Ce sont des canons d'effarouchement qui fonctionnent le plus souvent au gaz propane.



Arnaud s'apprête à effaroucher les oiseaux pilleurs de semis

Il n'y a pas de réglementation spécifique, si ce n'est que ces dispositifs doivent être placés à une distance raisonnable des habitations et ne pas fonctionner la nuit.

Les agriculteurs, conscients de la gêne que peut occasionner ce dispositif auprès des villageois, respectent au mieux ce code de bonne conduite.

**L'utilisation, devenue quasiment indispensable, de ces dispositifs est temporaire, elle se limite à quelques jours entre le semis et l'apparition de la deuxième paire de feuilles, environ 14 jours.**

Mais notre patience sera récompensée quand nous pourrons profiter, en début d'été, de ce spectacle magnifique que nous procurent ces immenses étendues de tournesol d'un jaune éclatant. Van Gogh en aurait fait des chefs-d'œuvre...

## Le CBE Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain – Tarn

Crée en 1991, le CBE du Net-Tarn est une association, **acteur de développement économique** de ce territoire composé d'une centaine de communes, de nombreuses regroupées en une intercommunalité.

Sa mission est la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit des habitants. Trois axes principaux : Agir pour l'emploi, la formation et l'insertion. Venir en aide aux créateurs, entreprises et associations. Participer au développement local et territorial.

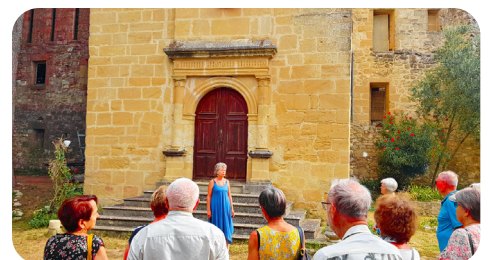
Financièrement, l'association est soutenue par la «conférence des financeurs» regroupant de nombreux organismes tels que Départements, Région, caisses de retraite, État, Europe, santé, etc.

**En 2022, les aînés de Bazus ont eu le plaisir de participer à trois journées organisées par le CBE.**

Au mois de février, direction Lisle-sur-Tarn, dans cette bastide, sur la magnifique place aux couverts, on y découvre un temple du plaisir abrité dans une superbe bâtisse du XVIIIe siècle : le musée du Chocolat. Atelier avec un maître chocolatier, initiation aux crus de chocolats et une superbe exposition de sujets toujours en chocolat.



Le CBE et le chocolat



Le CBE au pays de Cocagne

Puis tous au château de Mangrin dans le Lauragais, le pays de Cocagne pour tout savoir sur cette plante, un véritable or bleu qui a fait la richesse de Toulouse vers les années 1500 : le pastel.

Gaillac, a été la dernière étape de l'année dans les caves voutées de l'Abbaye Saint-Michel. L'histoire de ce vin régional, les outils d'origine, la vinification et, les dégustations de différents crus pour le bonheur de nos aînés.

Un repas, offert par le CBE, dans un restaurant aux spécialités locales agrémentait chacune des visites



Le CBE et le vin de Gaillac

À Bazus, comment s'informer des sorties ou ateliers du CBE Net-Tarn ? Par l'appli Panneau Pocket le Facebook de la mairie, et par le site du CBE Net-Tarn [www.cbenedunet.org](http://www.cbenedunet.org) rubrique actions/animation du territoire. Inscriptions au 05 62 89 07 70 et mail [contact@cbenedunet.org](mailto:contact@cbenedunet.org)



## Vos déchets verts : une ressource plutôt qu'un déchet !

### Déchets verts :

Tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, les déchets d'élagages et de débroussaillage, ...

### Rappel :

**La Commune de Bazus n'est pas l'entité compétente en matière de gestion des déchets.**

De par la loi, c'est la Communauté de Communes des Coteaux du Girou qui en a l'exercice.

Vos déchets verts doivent être amenés par vos soins en déchetterie (Garidech, la plus proche) où ils seront valorisés en respectant l'environnement.

### Pensez aussi :

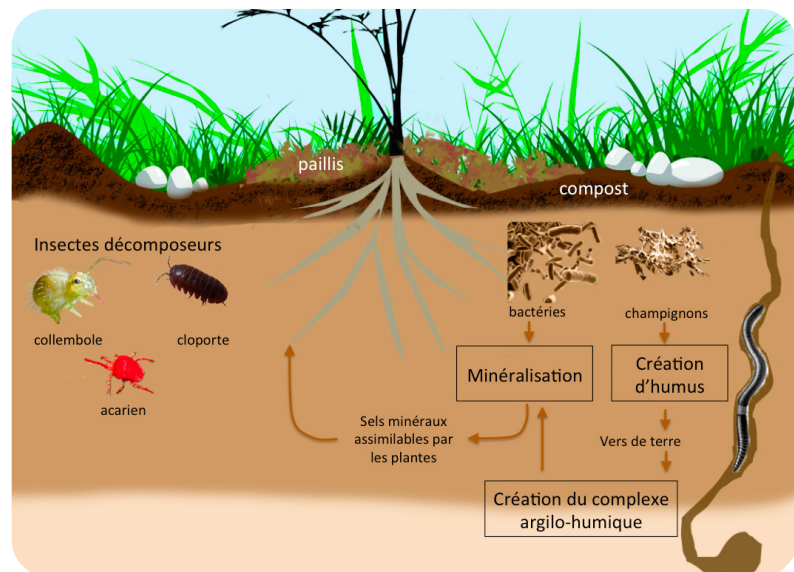
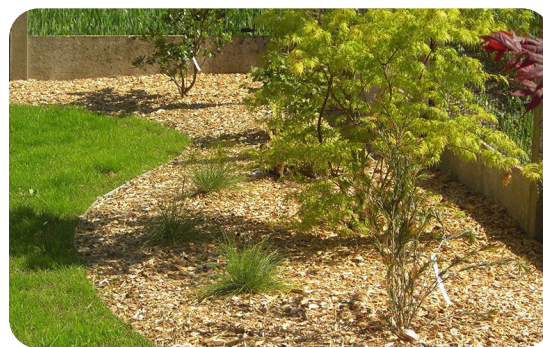
#### - au compostage

Presque tous les déchets organiques peuvent se recycler et être déposés dans des composteurs. **La C3G met à disposition des composteurs individuels après avoir participé à un atelier «compostage».**

De plus, le compost peut ensuite être réutilisé afin d'enrichir les parterres ou les pots de fleurs.

#### - au broyage des végétaux

Les végétaux broyés peuvent servir au paillage de parterres, de haies ou du pied des arbres; cela empêche la repousse des mauvaises herbes et permet de conserver l'humidité des sols. C'est l'idéal, pour prévenir les canicules estivales !



C'est d'autant plus important que **toutes ces actions en faveur de La Nature** s'inscrivent dans le droit fil de la politique écologique et de la valorisation, non seulement de notre village, mais aussi de l'ensemble du territoire de la C3G.

La collecte des déchets verts n'est pas un service réalisé par notre Communauté de Communes car elle entraînerait une participation non négligeable qui serait répercutée sur votre facture de redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères pour les utilisateurs comme pour les non-utilisateurs d'un tel service.

**Un atelier gestion des déchets verts et compostage sera organisé sur notre commune au printemps !**

## Adhésion au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA)-Réseau 31.

La Commune de Bazus a délégué, au 1er janvier 2022, au SMEA-Réseau 31, la compétence et la gestion de l'assainissement collectif. **C'est donc ce syndicat qui gère le traitement des eaux usées en passant par l'entretien de la station d'épuration et la réalisation de réseaux.**

C'est également ce syndicat **qui a en charge l'établissement des tarifs et de la facturation.**



Le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes sera effectif au 1er janvier 2026.

# Vidéoprotection : une efficacité prouvée !

Le 14 Décembre dernier vers 20h, **une tentative de cambriolage a eu lieu au cœur de notre village !**

Deux hommes à pied ont tenté de pénétrer dans une maison, mais la vigilance des voisins proches a empêché le pire et a fait fuir les malfaiteurs. L'alerte a été immédiatement donnée à la gendarmerie, à Mme le Maire et au référent de quartier.

Dès le lendemain, les images de la vidéoprotection ont pu être visionnées à la mairie par les autorités compétentes. **Elles ont permis d'identifier dans un premier temps un véhicule et son immatriculation**, mais aussi de faire le lien avec 3 autres affaires de cambriolage en cours dans le secteur.

Dans un second temps, l'exploitation de ces images a contribué à établir l'identité des voleurs qui ont clairement été vus à visage découvert. Ils ont été arrêtés, ce qui a permis de résoudre les enquêtes en cours.

Au-delà de la dissuasion et de la prévention de la délinquance, **nos enregistrements auront permis de fournir des indices et des preuves exploitables**. Mais c'est aussi grâce à un partenariat étroit et efficace entre les habitants, les forces de l'ordre locales, les référents et la mairie que ces investigations ont pu porter leurs fruits, permettant de valoriser l'investissement de notre commune.

## Policier Municipal : de la prévention à la répression

Depuis maintenant un an, le policier municipal de Garidech est mis à disposition de notre commune par convention. Il sillonne notre village quelques heures réparties dans la semaine.

Au-delà des **actions de prévention** qu'il a entreprises dès son arrivée, il a dû passer à de la **répression ciblée envers certains délinquants de la route**. En effet, lors de ses fréquentes visites sur les routes de Bazus, il a rapidement pu constater la **vitesse très excessive** que pratiquent notamment certains livreurs. Si dans un premier temps, il a tenté des actions de prévention auprès d'eux, il a rapidement été amené à prendre des **mesures répressives**.

Si nous avons pu voir une certaine **diminution de la vitesse**, force est de constater qu'un turn-over important des chauffeurs de ces compagnies de livraison atténue sensiblement l'effet de cette campagne ! Il va donc continuer dans cette approche, **en complément d'autres mesures envisagées pour limiter la vitesse sur les routes du village**.

## Extinction de l'éclairage public

**Faisons des économies et préservons notre environnement : extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit**

Face à la flambée des prix de l'énergie, les collectivités recherchent des solutions pour s'inscrire dans la sobriété énergétique et réduire leurs factures d'électricité. **L'éclairage public représentant environ 40% des consommations d'électricité des communes**, celles-ci sont de plus en plus nombreuses à pratiquer l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit ou à l'envisager.

Rappelons que depuis 2018, la Mairie a anticipé le plan de sobriété de l'Etat, et a entrepris le changement de la grande majorité des candélabres du village par des ampoules à led basse consommation. Elle a ensuite opté pour **la réduction de la luminosité de 60% de 23h à 6h**, source d'économies substantielles pour la commune, qui favorise aussi la préservation de l'environnement par la réduction des gaz à effet de serre.

A l'instar des communes voisines et après un débat en Conseil Municipal, la Mairie a décidé, **à titre expérimental sur quelques mois**, de procéder **à l'extinction totale des luminaires du village de minuit à 6 heures**, puisque **la maîtrise des consommations d'énergie est devenue un enjeu majeur** pour toutes les collectivités.

Bien entendu, cette expérimentation est vouée à **mettre en avant les avantages immédiats** que pourra apporter cette solution pour la commune, mais aussi à **collecter les avis et retours des habitants**. **Un bilan exhaustif sur la réalité de cette expérience sera fait dans le but de décider de la pérennisation de cette action ou pas**, selon ses résultats.

En tant qu'acteur du service public de l'énergie, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) favorise et organise le partage d'expériences afin de constituer une aide à la décision pour le Maire. Dans ce cadre, le SDEHG a réalisé un **sondage auprès des communes de la Haute-Garonne pour capitaliser leurs expériences** en matière d'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit.

Selon Thierry Suaud, Président du SDEHG : « Ce sondage met en évidence que **98% des communes ayant instauré une extinction de l'éclairage public en cœur de nuit n'ont constaté aucun problème de sécurité publique depuis**. Pour certaines d'entre elles, les services de gendarmerie ont confirmé qu'il n'y avait eu **aucune incidence sur les statistiques liées à la sécurité**. **De plus, 83% des communes pratiquant l'extinction témoignent avoir reçu des retours positifs de la part des habitants** qui se disent satisfaits par cette action en faveur de la préservation de l'environnement et des économies d'énergie et de budget. **Seules 4% des communes ont eu des retours négatifs portant sur le sentiment d'insécurité ressenti** par quelques habitants suite à l'extinction. Il ressort de ce sondage que l'instauration d'une coupure de nuit nécessite **une réelle concertation avec les habitants**. »

**Nous ne manquerons de vous tenir informés de la date à partir de laquelle ces extinctions nocturnes démarreront, via les réseaux sociaux et la presse locale.**







## Bienvenue aux écoliers ! Nouvelle rentrée ! Nouvelle organisation !

En effet, devant le nombre important d'enfants inscrits en Grande Section à l'école de Villariès et afin d'équilibrer le nombre d'élèves dans chaque classe, les enseignantes du RPI ont décidé d'affecter à l'école de Bazus 7 élèves de GS, qui partageront la classe de CE2 de Anne-Laure YNGLADA.

Les exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité) ont été réalisés dans l'école, tout s'est déroulé correctement.

VILLARIES	BAZUS	GARGAS
Elodie CALVET Directrice GS : 25	Pauline ROLLAND Directrice CP : 23	Sophie HESSE Directrice CM1 : 18 et CM2 : 7
Adeline JEAN-JEAN PS : 16 et MS : 10	Carine DERBIAS CE1 : 17 et CE2 : 5	Monique FERNANDEZ CM2 : 24
Laure PARADA PS : 18 et MS : 9	Anne-Laure YNGLADA GS : 7 et CE2 : 14	

## Sortie découverte

Pour renforcer l'apprentissage de la vie avec les autres et ouvrir les enfants à de nouveaux horizons, les enseignantes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 du RPI Villariès-Bazus-Gargas ont proposé de faire bénéficier les élèves **d'un séjour en classe de découverte**.

Grâce aux subventions des mairies et à la mobilisation des parents et des enseignantes, 134 élèves du RPI ont pu participer à ce séjour qui a eu lieu du 11 au 13 mai 2022 à Leucate.

**Il a permis aux élèves de vivre des expériences privilégiées** par le biais d'activités inhabituelles telles que le char à voile, la pêche à pied, la construction de cerfs-volants, la réalisation d'un nichoir pour l'école, la découverte des nœuds marins, mais aussi des veillées contes et des veillées musicales.

Les parents ont pu suivre l'aventure grâce à un blog qui relatait ces moments riches en émotion.

Une fois encore, merci aux enseignantes de l'école de Bazus pour la continuité pédagogique qu'elles ont assurée durant cette année scolaire.



## Le Relais Assistants Maternels (RAM) devient Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE des Coteaux du Girou est à votre écoute, des professionnels vous accueillent sur rendez-vous : tous les après-midi, le mercredi et les vacances scolaires toute la journée.

**Vous pouvez les joindre par courriel : [ram@coteauxdugirou.fr](mailto:ram@coteauxdugirou.fr), en laissant vos coordonnées afin d'être recontacté.**

Le Décret n° 2021-1115 du 25 août 2021 fait évoluer les RAM en RPE. Ce changement de nom permet une meilleure identification du lieu par le public. Par

ailleurs, il conduit à une évolution des missions du relais et apporte une meilleure prise en compte de la parentalité. Le RPE a notamment pour vocation à participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il contribue à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale du territoire, devenant progressivement un « guichet unique d'information et d'orientation petite enfance ».

### Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?

Il s'agit d'un service gratuit, ouvert aux assistants maternels, parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans, candidats à l'agrément et garde à domicile résidants sur les communes de la Communauté des Communes des coteaux du Girou.

### Relais Petite Enfance a pour mission :

- d'accompagner les parents dans leur recherche de mode d'accueil pour les jeunes enfants ;
- d'accompagner les assistants (es) maternels (les) dans leur démarche de professionnalisation et/ou d'agrément ;
- d'informer les parents et les assistants (es)maternels (les) sur les droits et devoirs de chacun.

**Il offre un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au travers de conseils et d'animations.**

**Le 5 décembre ont été conviés à la salle des fêtes de Bazus, les assistants maternels, les enfants accueillis ainsi que leurs parents pour un spectacle de Noël « la surprise du pôle nord ».**



## ALAE

Pour une bonne année, c'est une bonne année !!

L'année s'est déroulée au grès des projets des équipes et du réseau. La semaine pour apprivoiser les écrans (du 28 mars au 3 avril) a été l'occasion pour les enfants de créer un livre, de participer à des ateliers cuisine en visio ou encore de faire un clip vidéo avec une technique originale : le « Clap ».

**Au mois de juin, toute l'équipe s'est rendue dans le village de Lavalette pour la fête de l'enfance.** En suivant la thématique de l'eau, les familles étaient invitées à participer à de multiples activités. Jeux sportifs, spectacles, activités manuelles, scientifiques...

**Toute l'année, nous proposons aux enfants de l'ALAE des projets variés.** Ces projets sont pensés avec les enfants pour leur permettre de s'épanouir et de vivre leurs loisirs ! Toutes les semaines, les anima-

teurs ont proposé de la cuisine, des ateliers créatifs, des grands jeux, des jeux coopératifs. Les intervenants apportent de la nouveauté : astronomie, dessin, skate, jeux innovants, cirque...

Depuis la rentrée, de nouveaux projets ont vu le jour ! Atelier travail du bois, création d'un photomaton, aménagement et décoration de la salle des grands, selon leur choix. De nouveaux intervenants aussi : Grands jeux, théâtre, foot free style, atelier nature...

L'ALAE peut enfin s'ouvrir aux parents sans les contraintes sanitaires qui étaient présentes ces deux dernières années. **Des ateliers parents-enfants, des jeux et des portes ouvertes sont fréquemment organisés.** Premier rendez vous : La fête d'halloween. Tout le monde était déguisé et le goûter a été offert aux enfants et aux parents.

**Les actualités de l'ALAE sont toujours sur facebook et maintenant, ce sont les enfants qui s'en chargent ! Alors suivez-nous !**

### ALAE LE&C GS de Bazus

06 58 84 15 09 [enfance-bazus.villaries@lecgs.org](mailto:enfance-bazus.villaries@lecgs.org)

Horaires : Le matin : 7h30-9h00 ; Le midi : 12h00-13h30 (11h40-12h40 le mercredi); Le soir 16h05-18h30 (15h05 le mardi)



## Travaux d'embellissement de l'école et de la cantine

### Nous continuons notre projet de rénovation et d'embellissement de l'école.

Durant l'été, c'est la classe de Maîtresse Pauline, et le réfectoire de la cantine qui ont été rafraîchis. Les plafonds ont été refaits entièrement, en enlevant les dalles de plaques vieillissantes, que nous avons remplacées par du Placoplatre. L'électricité a été également remise aux normes.

### Coût des travaux : peinture, réfection des plafonds, électricité (éclairage LED).

Placoplatre : 8404 € HT

Plafonds nouvelles dalles + électricité : 10 550 € HT

Peinture : 8 802 € HT

- Subventions obtenues :**
- CD 31 à 30 % soit 8331 €
  - DETR à 30 % soit 8331 €.



Pendant les vacances de la Toussaint, afin de réduire les nuisances sonores durant la prise des repas. La Mairie a décidé d'installer des dalles phoniques qui absorbent le bruit, afin que nos enfants puissent manger dans un lieu moins bruyant et de ce fait profiter d'une pause agréable.

**Coût :** 2856 € HT (en attente de subvention)

## Projet numérique 2022

Dans le cadre du projet numérique, lancé en 2021 par le Gouvernement et financé à 70 % par ce dernier, la Mairie de Bazus a financé l'équipement des classes en tablettes numériques, dans un premier temps.

Ce projet pouvant se dérouler sur deux ans, c'est dans un second temps que l'école de Bazus s'est pourvue en septembre 2022 de vidéoprojecteurs interactifs, ainsi que d'étuis pour les tablettes.

**Coût pour 2022 :**

- Etuis : 530 €

- Vidéoprojecteurs + frais de mise en service : 5300 €

**Coût total du projet numérique 2021 et 2022 : 9970 €**

(à charge pour la commune : 2991 €).



## Tarif cantine

Au début de l'été, la Mairie a été informée par la Société RÉCAPÉ, que suite aux problèmes économiques nationaux et internationaux, le coût de la production devrait augmenter, et de ce fait le prix des repas également.

En concertation et en négociation avec le responsable de la Société, Madame le Maire, a pu maintenir pour cette une année scolaire, encore le même tarif soit **3,65 €**.

Cependant, il faudra prévoir une augmentation du prix du repas d'ici la rentrée prochaine, et donc voir de renégocier le tarif ou peut-être même changer de prestataire.

Nous rappelons toutefois, que la Société RÉCAPÉ fourni à nos enfants un repas de qualité par rapport au prix appliqué. Et qu'il va être difficile aujourd'hui de trouver un nouveau prestataire aux tarifs compétitifs rapport qualité/prix.

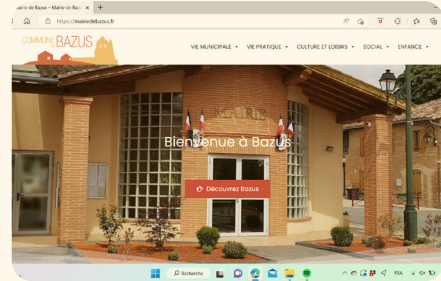
Toutes les idées sont les bienvenues.

### Travaux et projets réalisés

#### CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Après l'incendie d'un entrepôt de l'hébergeur du site internet de la mairie (OVH) en mars 2021, **nous avons perdu la totalité des données et accès de ce site internet**. Consciente de la forte attente de ses concitoyens, la municipalité a opté pour la réalisation d'un nouveau site. Ainsi, **depuis le 1er janvier 2023, un site internet communal a été mis en ligne : [www.mairiedebazus.fr](http://www.mairiedebazus.fr)**, réalisé en partenariat avec l'infographiste Nicolas Todo.

**Le budget alloué à ce projet est de 2675 € HT et a pu bénéficier d'une subvention de 2000 € de l'Etat dans le cadre du programme « transformation numérique des collectivités territoriales ».**



#### RECONSTRUCTION DU MUR DU CIMETIÈRE DANS LE STYLE TOULOUSAIN

**Ce mur s'inclinait de plus en plus depuis quelques années.** Le conseil municipal a décidé de refaire le devis de l'entreprise Bati Castel pour un montant de 39 738 € HT. Ainsi la reconstruction à partir du portail d'entrée suivie d'une grande partie du mur longeant la route départementale était décidée dans un style identique par la récupération des briques foraines rouges et dans le respect de l'architecture du village, et ce, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Mais, pour renforcer l'assise de ce nouveau mur, il a été, au préalable, nécessaire d'abattre les vieux cyprès, cause des désordres, situés à proximité immédiate des fondations actuelles.

**L'entreprise Bati Castel de Saint Aignan dans le Tarn a depuis quelques semaines débutée le chantier par la démolition d'une quarantaine de mètres de mur.**

Comme toutes les constructions en briques foraines datant d'un siècle ou plus, il n'existait quasiment pas de fondations, ces briques étant posées à même le sol. Une véritable fondation, au même emplacement, d'une profondeur de 70 centimètres a été coulée de béton, sans toucher aux tombes en bordure. **Le nouveau mur et sa partie supérieure constitué de briques foraines entières réutilisables pourra être érigé à partir d'une base solide.**

Le prolongement de ce mur ne nécessitant pas de démolition, il sera sablé et restauré afin qu'il n'y ai pas de démarcation visible. Enfin, les plaques de ciment entre les 2 portails de l'entrée ont été enlevées afin de bâtir un mur en brique foraine pour **rappeler la remarquable caractéristique de notre village.**



### Travaux et projets en cours

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE: UN AXE PRIORITAIRE À DÉVELOPPER POUR AMÉLIORER LA VIE À BAZUS !

Certains habitants de notre commune ont manifesté leur inquiétude concernant la circulation routière, notamment sur la RD45b (routes de Montastruc et de Gargas) qui traverse notre village.

Cette inquiétude se reflète également au travers de l'enquête effectuée auprès de la population, puisque 36 % des répondants ont indiqué que l'amélioration de **la sécurité routière sur notre village devait être un axe prioritaire de réflexion des élus.**

Forts de ce constat, nous avons diligenté une étude de la circulation et des routes auprès du Conseil Départemental, compétent dans ce domaine, en concertation avec notre bureau d'étude. **Une étude de faisabilité a été initiée et chiffrée**, d'une part pour la mise en place de ralentisseurs et d'autre part pour des cheminements doux.

Nous nous sommes heurtés à la problématique des coûts disproportionnés au regard du budget de notre commune à ce jour, mais également à la configuration des routes avec un fort dénivelé. **Aussi, de nombreux habitants ont émis le souhait de ne pas vouloir de rehausseur devant chez eux.**

Nous avons décidé d'orienter désormais notre projet vers **une signalétique plus visuelle** qui devrait inciter les usagers à réduire leur vitesse et qui sera plus en adéquation avec notre budget.

Par exemple : des **panneaux clignotants** «entrée de ville à 50» et du **marquage au sol** de la limite de vitesse autorisée «50». Si cela devait s'avérer insuffisant, des contrôles inopinés de vitesse seront alors mis en œuvre.





## Travaux et projets en cours

### Projet maison pluridisciplinaire de santé

Nous avons lors des dernières élections municipales, **envisagé de rénover le bâtiment communal** situé à côté de l'église.

Suite à l'enquête auprès de la population, que nous avons réalisée en 2022, avec le CBE du net, cofinancée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), il apparait un besoin évident, pour les habitants de la commune, d'avoir des intervenants dans le domaine de la santé (médecin généraliste, infirmière etc...).

Ainsi, après des années difficiles pour l'élaboration des projets en cours, suite à la pandémie, **l'équipe municipale de Bazus a lancé son projet du pôle santé pluridisciplinaire.**



Nous avons donc réalisé un appel à candidature, paru sur les réseaux sociaux à la suite duquel plusieurs professionnels de la santé nous ont déjà contactés (infirmière, psychologues, orthoptiste).

Ce projet se concrétise donc aujourd'hui. Nous avons fait appel à un architecte afin qu'il nous accompagne dans cette transformation de la maison, en respectant le cahier des charges demandé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce bâtiment se décomposera de la manière suivante, au rez-de-chaussée un premier cabinet avec une salle d'attente, plus une salle de repos privée pour les professionnels. L'étage comprendra, deux cabinets supplémentaires ainsi qu'une salle d'attente.

Le Permis de Construire a été être déposé fin 2022, en espérant que le projet voit le jour fin 2023.

Des demandes de subventions auprès des instances compétentes sont réalisées afin de contribuer à une partie du financement du projet.

Il est important de préciser que nous pratiquerons des loyers attractifs, au mois ou à la carte.

**D'autres candidatures sont encore les bienvenues !**







## Travaux et projets en cours

### CRÉATION D'UNE AIRE DE FITNESS

Dans le cadre du plan « 5000 équipements de proximité », la commune s'est positionnée pour un projet d'aire de fitness en accès libre et en plein air qui sera subventionnée par l'État à hauteur de 80% des dépenses.

Le Conseil Municipal a voté une enveloppe globale de 30 000 € HT, comprenant de 5 ou 6 appareils de type rameur, duo porteur-pousseur, vélo elliptique, combiné stepper/twister, d'un parcours de santé complet en bois, ainsi que des buts de football. **L'objectif est de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'appareil de qualité** pour un travail musculaire, cardio mais également de relaxation complets et efficaces, adaptés à des personnes de tout âge et de tous niveaux.

Nous avons fait appel à plusieurs spécialistes de la conception de ce type d'espaces pour nous accompagner à réaliser une aire dont l'ergonomie et le confort seront les meilleurs atouts et qui nous garantissent une robustesse des matériaux utilisés.

Cette aire devrait voir le jour à proximité de la salle des fêtes d'ici l'été 2023.



(Ceci est un exemple d'aire non contractuel)

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

**Repenser la place du village en tant qu'espace public et lieu de vie attractif pour les Bazusiens, en y intégrant la place de l'Église.**

**Ce projet**, inscrit comme l'un des chantiers phares du mandat, **consiste à repenser cet espace public comme un lieu de vie et de rencontres**, synonyme de lien social, et qui doit rester un des marqueurs de l'identité de notre village.

Objectifs :

- Offrir un espace agréable et accueillant qui permette une diversité d'usages et qui favorise la synergie entre les acteurs. L'idée est d'en faire une place attractive !
- Assurer une continuité entre les deux places, ce projet devra s'intégrer dans les orientations du réaménagement du bâtiment communal en maison pluridisciplinaire de santé.
- Respecter notre cadre de vie mais surtout être dans une réflexion écoresponsable, puisque le puits présent sur la place de l'église était bien rempli cet été. Le rénover en créant une fontaine nous permettrait l'arrosage des plantations. Aussi, nous avons pensé, végétaliser ces espaces avec des plantations ne demandant que très peu d'eau et éviter des îlots de chaleur.

**Nous souhaitons offrir aux habitants un nouveau cadre de vie agréable, fonctionnel et moderne.**





## Bienvenue aux nouveaux bazusiennes et bazusiens !

**Vous êtes arrivés à Bazus entre 2020 et 2022 et vous souhaitez mieux connaître notre village ?**

La mairie a organisé une cérémonie d'accueil le 7 Janvier, afin de partager un moment convivial de rencontre et d'échanges avec vos élus.

**Vous n'avez pas pu y participer, venez vous présenter tout de même à la mairie.**



### Recherche : sonneur de cloches

Les cloches de notre église Saint Pierre sont automatisées pour les sonneries régulières (les heures, les demi-heures et l'Angélus du midi et du soir), mais il reste des événements occasionnels qui nécessitent une intervention manuelle. **Pour les personnes attentives, la sonnerie des cloches permet d'identifier l'évènement.**

C'est pour cela, que **nous recherchons une personne qui souhaiterait effectuer cette mission** pour les offices, les mariages, le glas et les enterrements. Une indemnité sera allouée à la personne qui accomplira cette tâche.

La procédure est simple, tout est pré-commandé en fonction de la sonnerie des cloches qui doit être appropriée à l'évènement.

## Animations et ateliers variés dans la convivialité.

**Un petit groupe informel d'animation s'est constitué au fil des mois.** Composé de dynamiques retraités, il souhaite s'ouvrir à de plus jeunes et d'une manière générale à tous les habitants de Bazus.

**Les animations sont très variées** et chacun apporte son idée. Une grainothèque a proposé aux jardiniers de prendre gratuitement ou d'échanger au mois de mars graines et plants. En collaboration avec le TAD (Transport à la Demande), deux matinées pour effectuer ses achats aux marchés de Saint-Sulpice-la-Pointe puis Lavaur.

**La salle de la mairie s'est transformée durant plusieurs après-midi en atelier** de très originaux livres pliés et de création de serviettes de tables «spécial Noël». Après-midis, certes, de travail, **mais aussi et surtout de convivialité, de discussions, d'humour et de papotages**, un goûter amical, offert par la mairie, achève la journée.



D'ores et déjà, en projet pour début 2023 : fabrication de confitures-maison et confection de bougies. Rejoignez le groupe en contactant la mairie au 05 61 84 95 50.

## Nouvelle communication communale et intercommunale

La Communauté des Communes des Coteaux du Girou offre «PanneauPocket» à l'ensemble des mairies de son intercommunalité, afin d'être informé de l'actualité et des événements officiels de notre commune mais aussi des communes voisines dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



Téléchargez gratuitement l'application mobile «PanneauPocket», et vous recevrez les alertes et les messages concernant la commune de Bazus, la C3G, mais aussi les communes que vous choisirez.

**Ce nouvel outil de communication va remplacer l'application «Illiwap», que peut-être vous utilisez déjà !**



## Nouvelles consignes de tri



Dès le 1er janvier 2023

En Coteaux du Girou

## Tous les EMBALLAGES se trient !

La famille du tri s'agrandit !

Découvrez dans cette enveloppe votre nouveau mémo-tri ainsi que le nouveau calendrier de collecte.

## Assainissement autonome : la C3G transfère la compétence à Réseau 31

Suite à la délibération prise par le Conseil communautaire en date du 29/09/2022, la compétence assainissement autonome est assurée par Réseau31, à compter du 1er Janvier 2023.

**Toute demande doit être directement transmise par le demandeur au Pôle contrôle Réseau 31**, via le site internet RESEAU 31 :

L'assainissement non collectif - RÉSEAU31.  
Les tarifs des contrôles assainissement sont également en ligne sur leur site : [Reseau31-Tarifs-2022.pdf](#)

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne

[www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr)

Pôle contrôle de l'assainissement 05.61.17.30.26  
[anc@reseau31.fr](mailto:anc@reseau31.fr)

## Journée défense et citoyenneté



Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité

Fais-toi recenser



Dans ta mairie

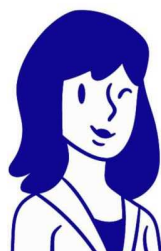
Avec tes pièces d'identité FR  
ET 2<sup>ème</sup> nationalité



Ensuite, tu seras convoqué pour ta  
Journée Défense et Citoyenneté  
8 à 12 mois plus tard



Où tu obtiendras ton  
certificat de  
participation  
Indispensable pour ...



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

**C'EST OBLIGATOIRE**



## Demande d'état de catastrophe naturelle

La loi du 13 juillet 1982 prévoit que les personnes physiques ou morales victimes de catastrophes naturelles peuvent être dédommagées par leur société d'assurances pour les dommages qu'elles ont subis.

Les dommages listés doivent avoir pour cause déterminante et directe, l'intensité anormale d'un agent naturel.

Des maisons ayant été touchées par le phénomène de Sécheresse / Réhydratation des sols, (été 2022 – décembre 2022) une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle de la commune va être effectuée début 2023.

### ATTENTION ! PAS D'ASSURANCE = PAS D'INDEMNISATION

Les biens non assurables ou non assurés ne peuvent pas faire l'objet d'une indemnisation même si l'état de catastrophe naturelle a été déclaré.

### Vous avez vu des désordres apparaître sur la structure de votre bâtiment à la suite de l'intensité anormale Sécheresse / Réhydratation des sols ?

Vous devez alors :

1. le déclarer à votre compagnie d'assurance

En tout premier lieu, il convient de déclarer le sinistre à votre assureur dans les plus brefs délais, et de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception, afin d'avoir une « date certaine ». Celui-ci, afin de faire jouer la garantie « catnat » vous demandera de signaler votre sinistre en mairie.

2. adresser une demande à votre mairie

Une lettre manuscrite ou un courriel suffisent, à adresser à :

Madame le Maire de Bazus

Pour : catastrophe naturelle

Village - BAZUS

Par courriel : mairie.bazus@wanadoo.fr

Votre demande doit être extrêmement **précise dans les dates** d'apparition et d'évolution du phénomène. En effet, l'évènement générateur doit être déclenché dans les **18 mois** qui précèdent votre déclaration.

Elle doit également comporter vos **coordonnées précises**, des **photographies** des désordres sont recommandées, ainsi que votre adresse mél et numéro de portable qui nous permettront de vous communiquer les informations rapidement.

**Si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel, la mairie vous en informera dans les meilleurs délais. Vous disposerez alors de 10 jours au maximum, après la publication dudit arrêté au journal officiel, pour faire parvenir un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes à votre compagnie d'assurance.**

## Sécurité

**PROTÉGEZ VOTRE VÉHICULE DES VOLS À LA ROULOTTE**

La Gendarmerie de Haute-Garonne vous sensibilise sur les bons gestes à adopter.

Neposjeur sur la voie publique

Gendarmerie

**PRÉVENIR LES RISQUES DE VOLS**

- En quittant ma voiture, je vérifie que les fenêtres de mon véhicule sont bien fermées, que je n'ai laissé aucun objet de valeur visible, que mon véhicule est bien verrouillé et que je n'ai pas laissé les clés sur le contact.
- De nuit, j'évite de garer ma voiture dans des secteurs isolés et mal éclairés.
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation, permis de conduire...

**RÉAGIR FACE AU VOL**

Je suis victime d'un vol, je facilite l'action de la Gendarmerie.

**Avant :**  
Je garde une photocopie des documents de mon véhicule pour les fournir aux gendarmes afin de signaler mon véhicule comme volé.

**Après :**  
Je fais un inventaire des objets et pièces volés et je contacte les forces de l'ordre.

17

Gendarmerie

## Opération Tranquillité Vacances

Si vous vous absentez longtemps ou pendant les vacances, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez vous auprès de votre gendarmerie.

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS**

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

## Nos joies, Nos peines

### Naissances

Ils ont souri à la vie...

6 février	PICAVET Charlie
9 mars	NARDONE Giovanna
8 mai	COSTES Margaux
18 août	LOYAL Lina
30 août	HATRON RAOUL Éva
1 sept.	FOUILLAND Clément
6 décembre	BOSSU Lucas



### Décès

Ils nous ont quittés...

27 janvier	ANDRIEU Fernand
29 avril	CAYRAC André
7 juin	MARC Maurice
13 décembre	GODECH Tony



### Mariages

Ils se sont dit OUI ...

25 juin	TOMATIS Marion et FERRAZ Marc-Anthony
10 sept.	GHEDIN Damien et BENAC Florent



## Hommage à Tony, une figure emblématique de notre village qui s'en est allée !

Mme le Maire et le Conseil Municipal tiennent à rendre un dernier hommage à Tony Godech, qui nous a quittés en cette fin d'année 2022 des suites d'une longue maladie.

Né à Bazus en 1952, Tony est toujours resté fidèle à notre village. Il était connu de tous pour son dévouement, son implication et sa gentillesse. Toujours très présent dans les événements organisés par la commune ou par le comité des fêtes, il a été d'une grande aide pour faire vivre son village. Nous le remercions pour cet état d'esprit incomparable et tout ce qu'il a su nous apporter.

Tony, tu vas nous manquer !



Tony référent gendarmerie







## Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

Après deux années marquées par le COVID19, **l'année 2022 nous a permis de nous retrouver plus régulièrement sur les terrains de pétanque**. Nous avons pris beaucoup de plaisir à partager à nouveau ces moments de convivialité et à nous mesurer les uns aux autres, **toujours dans la bonne humeur**.

Le rendez-vous est fixe, tous les mercredis soirs à 21h00 sur la place du village et vous êtes toutes et tous les bienvenus parmi nous.

La boule sportive de Bazus vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Jean-Claude BIAU 06 86 48 69 26

Marie-Christine PINEL 06 62 20 18 17

## Bazus Band

C'est avec un réel plaisir que nous avons pu cette année faire la fête de la musique et retrouver le public après 2 années sans manifestation.

Ce fut une très belle réussite, plusieurs artistes ont pu monter sur scène et partager un moment musical dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous avons pris beaucoup de plaisir et nous avons pu réunir plus d'une centaine de personnes toutes générations confondues, cette année dans la salle des fêtes pour cause de météo. Nous nous projetons déjà vers l'année prochaine, et nous avons déjà choisi la date du **samedi 24 juin 2023**. Nous invitons tous les bazusiens à se mobiliser pour cette manifestation en venant participer.

Nous rappelons aussi que le groupe est exclusivement composé d'habitants de Bazus et que nous sommes très heureux de se produire et de faire vivre le village.

Retrouver nous sur youtube et Facebook



Le groupe du bazusband



Les membres de l'association Art'Color

## Club Art'Color

Les membres de l'association ART'COLOR ont eu le grand plaisir **d'organiser leur exposition les 16 et 17 octobre**. Nous avons partagé de beaux moments d'échanges avec nos visiteurs.

Nous vous donnons rendez-vous fin d'année 2023, pour nous retrouver.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une très bonne année 2023.

## Une troisième saison de Taekwondo pour Os Koo Do à Bazus

Malgré une saison Covid 19, tous les enfants ont passé avec succès leur passage de grade en fin de saison, **100% de réussite, félicitations à tous, continuez comme ça !** Pour cette année, Bazus compte 9 taekwondoïstes.

Premières médailles pour les filles de Bazus au critérium techniques enfants à Saint-Sulpice-La-Pointe le 21 novembre 2021.

De droite à gauche : Lina Allary, Colline Mick et Nolwenn Latapie (voir photo)

Pour les enfants de 6/13 ans .

Les mardis de 17h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Bazus.

Renseignements au 06 84 78 23 87 ; n'hésitez pas il y a encore quelques places.



### A.C.C.A. – Le bilan d’une année de chasse

Cette année, après l’épisode Covid qui avait ralenti le fonctionnement de l’ACCA, **les chasseurs de Bazus ont repris leurs activités avec le plus grand plaisir.**

Le groupe s’est enrichi de quelques adhérents supplémentaires et c’est un effectif d’une vingtaine de chasseurs composé de bazusiens, de membres non-résidents et de quelques pratiquants qui ne participent qu’aux battues aux gros gibiers.



La saison a commencé sur une note optimiste, les comptages d’hiver du petit gibier montrant une hausse significative, notamment de la population de lièvres, qui, grâce aux efforts de gestion (limitation de prélèvement et de période de tir) a vu sa population passer de 8 lièvres vus en 2019 à 33 lièvres vus en 2022.

On procède au comptage de la manière suivante : le parcours est déterminé depuis des années et reste toujours le même (25 km environ). A la date déterminée, et après en avoir avisé la fédération des chasseurs, qui participe une fois sur trois, et la gendarmerie, un groupe de 3 à 4 personnes avec un seul véhicule effectue le circuit de nuit en éclairant les champs à l’aide d’un puissant projecteur.

Ceci sera peut-être **l’explication pour certains habitants qui auraient aperçu le faisceau lumineux durant une nuit d’hiver.**

Tous les animaux observés sont notés (bécasses, lièvres, blaireaux, renards, chevreuils, sangliers...).

Ce comptage permet d’avoir une photographie précise des animaux présents sur le terrain et d’adapter la gestion du gibier en fonction de celle-ci.

Durant la canicule, les chasseurs se sont abstenus de pratiquer le tir d’été, **mais de gros dégâts de sangliers** ont déclenché l’organisation de quelques battues qui ont été couronnées de succès avec le prélèvement de 3 beaux spécimens 50, 70 et 80 kg. Pour information, les battues s’organisent majoritairement sur 4 secteurs de la commune : le bois de l’Ouvrié, Bares jusqu’au chemin de ST Paul, las planos et les Cruzet. Des panneaux signalent les battues et les chasseurs sont obligatoirement vêtus de tenues orange fluo.

**Les palombes bien présentes chez nous** ont transporté la « fièvre bleu » du pays basque au midi toulousain. Si elles sont une manne pour les chasseurs, elles causent des dégâts conséquents notamment sur les semis de tournesol et de maïs qui se chiffrent par milliers d’euros. **Ce qui explique la présence des canons d’effarouchement qui tonnent au printemps.** Avec le contexte international de pénurie qui frappe ces cultures et de leurs dérivés, nos agriculteurs méritent un peu de tolérance de notre part.

Le bureau de l’ACCA est resté inchangé et est prêt à répondre à vos interrogations, que vous soyez chasseur ou non-chasseur.

#### Le Bureau :

Président : André MEJA Vice-président : Roger FAVA Trésorier : André DARDENNE Secrétaire : Gérard DRUILLE

Membres Actifs : Daniel BARUTEL, Rémi AURIOLE

### Groupement des Parents d’Elèves

Le regroupement des parents d’élèves du RPI Bazus Gargas Villariès **se donne pour rôle de maintenir le lien entre les parents d’élèves, les écoles et les mairies**, notamment en participant aux conseils d’école.

Retour sur l’année passée pour l’association du groupement des parents d’élèves du RPI Bazus Gargas Villariès :

- les emblématiques opérations Chocolat de Noël et objet personnalisé ont connu encore un grand succès.
- une nouvelle opération «plants» a fait son apparition en collaboration de Monsieur Bonnet horticulteur sur la commune de Gargas.
- nous avons également réalisé une «Bourse aux jouets» afin de récolter des fonds pour la classe découverte.

**Ainsi grâce à l’ensemble de ces manifestations nous avons récolté près de 3 465€ pour les enfants !**

Elles permettent d’offrir aux enfants des sorties ainsi que du matériel.

Cette année les opérations reprennent et nous vous rappelons qu’elles sont ouvertes à tous !

N’hésitez pas à vous rapprocher des mairies où les documents et bons de commandes sont disponibles.

Nous vous remercions encore à tous pour votre participation.

Présidente : Aude AYMERICH - Mail : [groupement.rpibgv31@gmail.com](mailto:groupement.rpibgv31@gmail.com)



## Club Omnisport et Loisirs de Bazus

**Les intervenantes proposent des activités variées** : STEP, renforcements musculaires, stretching, gymball...

De nouveaux adeptes nous ont rejoint en 2022 et à la rentrée de septembre nous dépassons les 30 adhérents hommes et femmes.

Un cours d'essai gratuit est toujours possible en cours d'année. Avec certificat médical possibilité de participer aux cours pour les adolescents accompagnés des parents.

Contact sur place le mercredi ou Nicole Cosson au 06 88 66 48 29

**à la salle des fêtes de BAZUS**

**le mercredi matin de 9H15 à 10H15**

**le soir de 18H30 à 19H30**



## Comité des Fêtes

**Le comité des fêtes a connu une année 2022 riche en émotions.**

En effet, après deux années privées de festivités, nous avons enfin pu organiser **la fête locale sur la place du village pour le Weekend de la Pentecôte**. C'est avec une immense joie et beaucoup de travail que nous avons préparé ces 4 jours de fêtes pour ravir petits et grands. Tous types d'animations étaient aux rendez-vous : manèges, orchestres, paella, pétanque, repas, musique, jeux gonflables, buvette. ....

Par un temps hivernal, et malgré la coupe du monde de foot, la soirée « couscous » du 10 décembre si attendue a rassemblé 180 personnes. Après s'être régalé avec le **traditionnel couscous**, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive.

Néanmoins, c'est avec beaucoup d'émotions que nous avons clôturé l'année avec la disparition de notre cher Tony. Toujours présent et impliqué au sein du comité des fêtes, nous nous souviendrons encore longtemps de son enthousiasme.

**Les membres du comité des fêtes de Bazus espèrent vous retrouver prochainement pour de belles manifestations.**

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !

## Ensemble paroissial de Bazus

Lieu de Culte : Eglise de BAZUS

Située Place Saint Pierre

Contact :

Ensemble Paroissial Aucamville – Saint Loup Cammas

6 place de l'église 31140 St Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97

<http://www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr>

[contact@paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr](mailto:contact@paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr)

Permanence :

- le lundi de 14h00 à 16h30
- le mercredi de 8h30 à 11h30
- le vendredi de 14h00 à 16h30

## Les anciens combattants

**L'Association des Anciens Combattants organise des cérémonies patriotiques en lien avec la Municipalité.**

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : Gaëtan CAMPONOVARA

Trésorier : Christian BERGÉ

Secrétaire : Gilbert PITTON



Association des  
Anciens  
Combattants



# Rétrospective 2022



Succès de la Journée du patrimoine



Aux marchés de St Sulpice et Lavarut avec le TAD



Commémoration du 11 novembre. Avons-nous compris la leçon ?



Un visiteur de choix nourri à la spiruline de Bazus, Fabien Pelous



Soirée Couscous et Foot



Coupe d'Occitanie, la grande boucle



Pétanque, tournois de la fête et des 4 vendredis soir



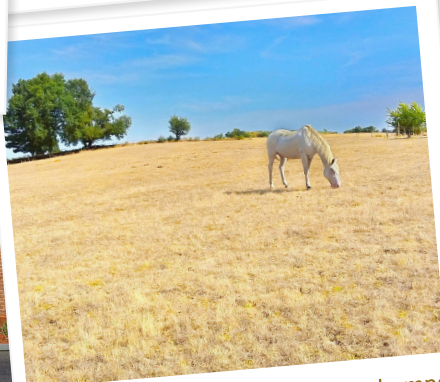
Le nouveau tracteur et sa tondeuse



Marie chante lors de la Fête



Solidarité Ukraine



Canicule et sécheresse dans les champs



La grainothèque, au bonheur des jardiniers



Le Minotaure reçoit les aînés de Bazus



Le repas amical de la Fnaca



Les écoliers chantent Noël